

2022-2023

GUIDE DE LA RENTRÉE



8

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Modalités d'inscription	P. 8
Accueil périscolaire	P. 9
Restauration Municipale	P. 10

4

À L'ÉCOLE

Calendrier des vacances scolaires	P. 4
Organisation de la semaine	P. 5
Groupe scolaire du Moulin	P. 6
Groupe scolaire du Bourg	P. 7

11

APRÈS L'ÉCOLE

Accueil de Loisirs	P. 11
Mik'ados	P. 12
Animations sportives	P. 12
École Municipale de Musique	P. 13
Bibliothèque Municipale	P. 14

15

ACCUEIL UNIQUE

© Mai 2022 • Créé et édité par la Mairie d'Ingré • Directeur de la publication : Christian Dumas •
 Coordination : Services de la Mairie • Conception & réalisation : Service Communication • Crédits photos :
 Mairie d'Ingré, ACAP, Pixabay, Designed by Freepik • Impression : Art Graphique - Tél. 02 38 43 46 60



ette année aura enfin permis de renouer avec des habitudes scolaires connues et finalement appréciées.

Nous espérons que ce « guide de la rentrée » facilitera la rentrée de tous les écoliers ingrèns et leur permettra de choisir parmi les différentes activités présentées par la Ville.

Vous y trouverez bien-sûr une présentation des écoles de la commune et l'organisation de la vie scolaire, mais aussi les activités proposées aux enfants d'Ingré ainsi que les différents services qui y participent.

Accueil périscolaire (avant et après classe), restauration du midi, services offerts par la bibliothèque municipale, disciplines musicales enseignées à l'école de musique, activités du mercredi et des vacances, programmation culturelle pour jeune public ou encore activités sportives ; toutes les informations nécessaires à une année bien remplie sont disponibles dans ce guide.

L'épanouissement et le bien-être de nos enfants sont des priorités pour les agents de la Ville qui les accueillent au quotidien et témoignent de l'importance que nous donnons à l'éducation et à la jeunesse à Ingré.

Bonne rentrée à tous, petits et grands.

Christian Dumas

Arnaud Jean
1^{er} Adjoint
Chargé de l'éducation, la transition écologique,
et la lecture pour tous

Estelle MONTES
Adjointe
Chargée de la jeunesse et de la citoyenneté

Hélène LORME
Adjointe
Chargée du sport et de la vie associative
Conseillère Départementale du Loiret

Michel PIRES
Adjoint
Chargé de la culture et de l'éducation populaire

Calendrier des vacances scolaires 2022-2023

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : Mercredi 31 août 2022		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : Jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 21 octobre 2022 (après l'école) Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 16 décembre 2022 (après l'école) Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 3 février 2023 (après l'école) Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : vendredi 10 février 2023 (après l'école) Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : vendredi 17 février 2023 (après l'école) Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 7 avril 2023 (après l'école) Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : vendredi 14 avril 2023 (après l'école) Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : vendredi 21 avril 2023 après l'école Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 7 juillet 2023 (après l'école)		

Dates des inscriptions aux Accueils de Loisirs

Vacances d'Automne - Accueils de loisirs ouverts du 24 octobre au 4 novembre 2022
Inscriptions du 19 au 30 septembre 2022

Vacances de Noël - Accueils de loisirs ouverts du 19 au 23 décembre et le 2 janvier 2023
Inscriptions du 14 au 25 novembre 2022
(Fermés du 26 au 30 décembre 2022)

Vacances d'Hiver - Accueils de loisirs ouverts du 13 au 24 février 2023
Inscriptions du 9 au 20 janvier 2023

Vacances de Printemps - Accueils de loisirs ouverts du 17 au 28 avril 2023
Inscriptions du 13 au 24 mars 2023

Vacances d'Été - Accueils de loisirs ouverts du 10 juillet au 31 août 2023
Inscriptions du 5 au 16 juin 2023

Organisation de la semaine

La semaine de l'écolier

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire de 7h30 à 8h30		Accueil matin de 7h30 à 8h30		Accueil périscolaire de 7h30 à 8h30
Temps scolaire de 8h30 à 11h45		Accueil de loisirs		Temps scolaire de 8h30 à 11h45
Pause méridienne de 11h45 à 13h45		avec repas Arrivée de 8h30 à 9h30		Pause méridienne de 11h45 à 13h45
Temps scolaire de 13h45 à 16h30		et départ de 16h30 à 17h		Temps scolaire de 13h45 à 16h30
Accueil périscolaire de 16h30 à 18h30		Accueil soir de 17h à 18h30		Accueil périscolaire de 16h30 à 18h30

Les portes des écoles ouvrent 10 minutes avant le début de la classe (soit 8h20 le matin et 13h35 l'après-midi)





CP-CE1 du groupe élémentaire du Moulin

Les groupes scolaires

La ville d'Ingré accueille 1113 écoliers au sein de 2 groupes scolaires :
 Les écoles du Moulin et les écoles du Bourg (Émilie Carles et Victor Hugo).
 L'effectif global : maternelles 353 et élémentaires 760.
 Le collège accueille 890 élèves et le lycée 1300 élèves.

Groupe scolaire du Moulin

École Maternelle du Moulin
 66, rue de la Justice
 Tél. : 02 38 74 77 52

École Élémentaire du Moulin
 66, rue de la Justice
 Tél. : 02 38 22 85 14



UTILE

Inscriptions pour les nouveaux élèves

Pour la rentrée à l'école maternelle les enfants doivent avoir 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Renseignements : Accueil Unique : 02 38 22 85 22

Groupe scolaire du Bourg

École Maternelle Émilie Carles
 10, rue André Foucault
 Tél. : 02 38 74 85 36

École Élémentaire Victor Hugo
 8, rue André Foucault
 Tél. : 02 38 22 85 00



À SAVOIR

La ville investit et soutient l'école pour la réussite de tous les élèves :

- Aménagement, isolation, grands travaux, entretien, rénovation de cour d'école, réhabilitation des cheminements aux abords des écoles,
- Extension de l'école élémentaire du Moulin
- Rénovation de la cour de l'école maternelle Émilie Carles
- Une intervention sportive municipale ou associative pour chaque classe,
- Une participation financière aux classes de découverte et aux apprentissages aquatiques,
- Gratuité des fournitures scolaires...

Modalités d'inscription

La plupart des démarches et inscriptions liées à l'Éducation et à la Jeunesse sont accessibles en ligne sur le site www.ingre.fr

Vous pouvez également récupérer l'ensemble des documents à l'Accueil Unique.

Le dossier famille est obligatoire pour pouvoir accueillir votre enfant au sein des structures municipales. Celui-ci est distribué à chaque enfant scolarisé sur la commune. Cependant, vous pouvez le télécharger sur www.ingre.fr

Vous pourrez inscrire votre enfant à :

- L'accueil périscolaire du matin et/ou du soir
- L'accueil de loisirs le mercredi
- La restauration municipale
- L'accueil de loisirs des vacances scolaires
- Mik'ados
- L'École Municipale des Sports
- L'École Municipale de Musique

Tarifs (disponibles sur www.ingre.fr)

Le tarif est calculé en fonction des ressources du foyer. Une carte « Quotient Familial » vous sera remise à l'accueil du guichet famille le jour de l'enregistrement de votre dossier famille qui devra être complet.

Chaque mois, une facture vous sera adressée.

Le paiement pourra s'effectuer :

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public
- En CESU auprès du Trésor Public
- Par carte bleue sur le site internet de la ville
Rubrique « Démarches en ligne »

À SAVOIR

*Le délai de prévenance pour les modifications d'inscriptions à l'accueil périscolaire et à la restauration scolaire est de 2 jours.
Pour l'accueil de loisirs les mercredis et vacances, le délai de prévenance est de 7 jours.
En cas de non respect des délais, une majoration de facturation sera appliquée (+50% de votre tarif).



Espace Famille – www.ingre.fr

Gérez les plannings de vos enfants aux activités jeunesse sur www.ingre.fr

L'Espace Famille vous permet de :

- Consulter votre dossier
- Gérer les plannings des différentes activités de votre enfant (réservation, annulation*)
- Visualiser vos réservations et factures
- Payer en ligne
- Échanger avec les services Éducation-Jeunesse et Guichet Famille
- Imprimer tous les documents du service jeunesse (carte des tarifs, fiches inscriptions, tutoriel de l'espace famille, règlement intérieur)

Pour s'inscrire à l'Espace Famille, complétez le formulaire d'adhésion. Le service guichet famille vous communiquera vos identifiants pour ouvrir votre compte.



Accueil Périscolaire

Un accueil est proposé pour chaque groupe scolaire matin et soir, du lundi au vendredi. Des animateurs et animatrices formés prennent en charge les enfants le matin jusqu'à la rentrée en classe et à partir de la fin de la journée scolaire jusqu'à l'arrivée des parents (ou personne désignée). Les enfants prennent leur goûter et ont ensuite la possibilité de participer à différentes animations.

Groupe scolaire du Moulin

Accueil au 66, rue de la Justice
Tél. : 02 38 74 75 68

Groupe scolaire du Bourg

Accueil au Parc de Bel Air
(Accueil de loisirs Gabriel Pahaut)
Tél. : 02 38 22 85 15

Horaires d'accueil

Pour tous les groupes scolaires

Matin : Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30

Soir : Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30

À noter, départ de l'accueil du Bourg à 8h15 pour rejoindre l'école !



UTILE

Les enfants inscrits à l'accueil du soir bénéficient d'un goûter fourni par la Mairie.

Les goûters sont consultables sur le site de la ville www.ingre.fr.

« Enfance et Jeunesse »
« Restauration Municipale »



À partir du mois d'octobre, un accompagnement aux devoirs est proposé, sur inscription et en fonction des places disponibles. Renseignements auprès des directeurs des accueils périscolaires.



Restauration Municipale

La ville propose un service de restauration dans chaque établissement scolaire. Une attention particulière est apportée à l'équilibre des menus et à la qualité des repas.

Le service restauration assure la préparation de plus de 950 repas journaliers : scolaires, seniors et manifestations municipales.

Constituée d'une cuisine centrale (Bourg) et d'une cuisine satellite (Moulin), la restauration élabore des repas validés par une diététicienne à partir de produits frais.

- Un repas végétarien par semaine en période scolaire.
- Les circuits courts et produits bio sont privilégiés.

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal constitué pour l'essentiel d'animateurs, d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) et d'agents du service restauration.

Deux selfs ont été aménagés et permettent l'autonomie, la convivialité en limitant le gaspillage alimentaire. Un digesteur rotatif transforme en compost les déchets issus des repas. Les enfants sont associés à cette démarche de tri sélectif dès le rangement de leur plateau.

Toujours dans un souci de respect de l'environnement, les enfants peuvent utiliser des serviettes en tissu pour le repas. Ils devront apporter le lundi une serviette marquée de leurs nom et prénom. Celle-ci devra être lavée le week-end et redonnée le lundi suivant.

Il est possible d'accueillir les enfants sous PAI alimentaire (Protocole d'Accueil Individualisé) Les familles fournissent alors le panier-repas de l'enfant (glacière fournie gratuitement par la ville à la famille).

Les menus sont consultables sur le site de la ville www.ingre.fr
« Enfance et Jeunesse » – « Restauration Municipale »

Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Gabriel Pahaut, situé dans le parc de Bel Air, regroupe les différentes structures de loisirs accueillant les enfants de maternelle et élémentaire le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les équipes qui encadrent les enfants au sein de l'Accueil de Loisirs sont composées de directeurs et d'animateurs diplômés.

Les animateurs proposent, aux choix des enfants, de nombreuses activités ludiques qui favorisent l'épanouissement et la découverte : jeux sportifs, activités de création manuelles, activités d'expression artistique, jeux de société, activités de plein air...

Option Nature Aventure au sein de l'ALSH élémentaire.

Cette option accueille les enfants à partir du CE2 en journée. Activités autour de la nature, de l'éducation à l'environnement. **Attention, Nature Aventure est fermée aux vacances de Noël et les places sont limitées.**

À SAVOIR

Inscription à la journée ou à la demi-journée avec repas (matin ou après-midi).



Horaires d'accueil

Le mercredi et petites vacances scolaires

Arrivée de 8h30 à 9h30 - Départ de 16h30 à 17h

Un accueil avant (de 7h30 à 8h30) et après centre (de 17h à 18h30) est proposé aux familles avec un coût supplémentaire.

Accueil de loisirs fermé la 2^{ème} semaine des vacances de Noël mais ouvert le lundi 2 janvier 2023.

Les vacances d'été

Arrivée de 7h30 à 9h30 - Départ de 16h30 à 18h30

(Accueil péricentre intégré à la journée)

Renseignements

Accueil unique : 02 38 22 85 22

Accueil de Loisirs : 02 38 22 85 15

jeunesse@ingre.fr



Mik'ados

La structure MIK'ADOS accueille les jeunes collégiens uniquement les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Au préalable un dossier famille doit être rempli. Ensuite, l'accueil des jeunes se fait sans inscription. Un repas leur est proposé le mercredi uniquement sur réservation.

Ils sont acteurs de la structure, ils choisissent le programme et les activités.

Renseignements : Accueil Unique : 02 38 22 85 22



Animations sportives

École Municipale de Sport

Encadrée par les éducateurs du service des sports, l'école municipale de sport propose aux enfants une pratique multisports de découverte et d'initiation. Elle s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, scolarisés en école élémentaire et / ou résidant sur la commune.

Gymnase de La Coudraye – Tous les mercredis un sport différent, rendez-vous sur place

- Pour les 6-8 ans : de 15h30 à 17h
- Pour les 9-11 ans : de 14h à 15h30

(Uniquement en période scolaire)

Anim'sport

Stages sportifs multisports à la semaine pour les jeunes de 9 à 15 ans. Ils sont acteurs de leur programme. Ces stages ont lieu la première semaine des vacances de février, avril, octobre et au mois de juillet. Le repas est à apporter par l'enfant.

Gymnase Coubertin de 9h à 17h. Au préalable le dossier famille doit être rempli.

Renseignements : Accueil Unique : 02 38 22 85 22



École Municipale de Musique

L'EMM accueille les élèves à partir de la petite section de maternelle. Des ateliers « découverte de la musique » sont également proposés au RPE et à la Halte-garderie. Dans les groupes scolaires, des intervenants en musique proposent des interventions hebdomadaires pour la préparation de projets de classes. Les élèves de l'EMM suivent des cours collectifs en formation musicale (FM) et débutent l'apprentissage d'un instrument en cours individuel suite à des découvertes instrumentales et en fonction des places disponibles. Des locations d'instruments peuvent être proposées dans certaines disciplines. En complément des cours de FM et d'instrument, une pratique collective est choisie selon le cursus de l'élève (chant choral, orchestres ou ateliers), celle-ci est obligatoire. Dans le cadre du contrôle continu, l'année est ponctuée par différentes activités publiques, le concert de Noël, les Heures Musicales, les différents projets de classes ou inter-services et une audition de fin d'année. Les élèves passent un examen en fin de cycle sur proposition de l'enseignant pour accéder au cycle supérieur.

Disciplines pratiquées

Formation Musicale

- Jardin et Éveil musical
- Cursus diplômant de la première année de 1er cycle à la fin de second cycle avec préparation au brevet départemental avec l'union des conservatoires et écoles de musique du Loiret (UCEM)
- Cursus personnalisé, accès à ce cursus après l'obtention de l'examen de fin de cycle 1 en formation musicale et instrument

Instruments

- Violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Trompette, trombone, cor, tuba
- Hautbois, saxophone, clarinette, flûte traversière
- Guitare, piano, accordéon et percussion

Pratiques collectives

- Ensemble à cordes, orchestre cadet, junior et orchestre adulte
- Atelier Musique Traditionnelle ponctuel, atelier guitare, ensemble d'accordéons, musique de chambre, atelier Batucada
- Chant choral, atelier technique vocale et ensemble vocal féminin

L'accès à une pratique collective seule est possible en fonction du niveau de l'élève.

Rens. : Château de Bel Air 31, route d'Orléans – Tél. : 02 38 22 85 36 – ecoledemusique@ingre.fr

Bibliothèque Municipale

Située en cœur de Ville, la bibliothèque dispose d'espaces conviviaux pour se cultiver, s'informer, se distraire. Son accès est libre et gratuit. Vous y trouverez des collections riches et variées, ainsi que des postes informatiques, des liseuses et un accès Wifi. Que ce soit pour emprunter, pour travailler ou tout simplement pour profiter d'un lieu d'échange agréable, nous vous invitons à venir profiter de nos services.

Tout au long de l'année, l'équipe de la bibliothèque propose et anime de nombreuses actions, au programme vous trouverez, entre autres :

- **Les P'tits bouts d'Histoire** : Lectures, comptines et jeux de doigts, pour les 0-3 ans
- **La Bricole à histoires** : Lectures suivies d'un « atelier créatif », pour les 5 ans et plus
- **L'Heure du jeu** : Des jeux de société à partager, pour petits et grands

N'hésitez pas à venir découvrir nos autres actions, directement à la bibliothèque ou via notre site internet à l'adresse <https://bibliotheque.ingre.fr/> et la page Facebook **Quoi de neuf ? La culture à Ingré**.

À SAVOIR

Inscription :
Gratuite pour toutes et tous, et ce quelle que soit la ville de résidence.

EN PRATIQUE

Bibliothèque Municipale : 15, rue de la Mairie
Tél. : 02 38 22 85 13 - bib-municipale@ingre.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 15h00 à 18h30
Mardi de 15h00 à 19h
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Vendredi de 15h00 à 19h
Samedi de 9h30 à 12h30
Boîte retour 24h/24 - 7j/7



Accueil Unique

Depuis septembre 2018

Un seul numéro 02 38 22 85 22

Un seul lieu d'accueil

Nouveaux horaires depuis mai :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Pourquoi ?

Les bâtiments municipaux étant dispersés et nombreux sur la Ville, ce point d'accueil unique vous permettra d'obtenir les premiers renseignements et d'initier vos démarches en une seule visite ou avec un seul appel téléphonique.

Pour quelles informations ?

Les agents d'accueil ont été formés de manière à répondre à vos premières questions. Ils vous remettront les différents formulaires nécessaires à vos démarches. Le service est à votre disposition pour vous accueillir et vous orienter.



Accueil Mairie

Avenue de la Grenaudière
Bâtiment Accueil Mairie
Formalités Administratives
Action sociale

À SAVOIR

De plus, n'hésitez pas à effectuer vos démarches en ligne sur www.ingre.fr
Tout courrier postal doit être adressé à
MAIRIE d'Ingré 14, place de la Mairie - BP57031 - 45140 INGRÉ



LE CLOUT du pestacle!

THÉÂTRE - CONTES
MARIONNETTES - CLOWN
CONCERTS...

NOUVEAU ! RENTRÉE 2022
CINÉMA



BILLETTERIE EN LIGNE
SUR WWW.INGRE.FR
OU SUR PLACE DANS LA LIMITE
DES PLACES DISPONIBLES

RETROUVEZ-NOUS SUR

 QUOI DE NEUF ? LA CULTURE À INGRÉ



Mairie d'Ingré

14, place de la Mairie
BP 57031 - 45140 Ingré
Renseignements : Tél. : 02 38 22 85 22

Ville
d'Ingré 
www.ingre.fr  ville d'Ingré